

# LE POPULAIRE,

## JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

MONTREAL, MERCREDI, 25 OCTOBRE, 1837.

EPHEMERIDES D'OCTOBRE.

21 octobre, 1648.—Paix de Munster, après treize ans de guerre entre la France et l'Allemagne, et quatorze années entre la France et l'Espagne.  
25 octobre, 1647.—Mort à Florence du célèbre physicien Toricelli, né à Faenza en 1608.

POÉSIE.

APOLOGUE.

Je vous aime bien mieux, petit ruisseau tranquille,  
Qui sur un sable pur laissez couler vos flots,  
Que cette mer sans fond, dont la masse mobile  
Porte avec majesté nos rapides vaisseaux.  
Au matin de l'éclat, je recherche Zéphyre,  
Et je fais les Autans dans les airs suspendus :  
On redoute souvent la grandeur qu'on admire ;  
Mais on aime toujours les paisibles vertus.

ED. CORBIERE.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Je prends la liberté de vous envoyer cette faible traduction d'un écrit anglais inséré dans le *Lady's Book* de Philadelphie. Je dois cependant l'avouer, à l'honneur de votre aimable correspondante, MARIE LOUISE, c'est à son exemple et entraînée par ses puissantes sollicitations que je me hazarde à faire ma première et sans doute bien imparfaite apparition sur la scène littéraire. Il est certain que l'élève doit perdre à côté d'une semblable institutrice et c'est cette appréhension qui me porte d'avance à solliciter toute l'indulgence du public. Je ne me crois pas encore assez forte pour me permettre de donner quelque chose de ma propre imagination ; mais comme ma maxime est d'avoir un début en quelque matière qui se soit, je réclame de vous cette bienveillance que vous avez pour tous nos commençans et que réclame toujours, avec beaucoup plus d'espoir, le sexe auquel je me fais gloire d'appartenir.

Veuillez me croire avec l'estime et la considération la plus distinguée, monsieur l'éditeur, votre très humble servante,

ANAS.

Montréal, 18 octobre, 1837.

Nous répondrons à l'aimable ANAS lorsque son sexe même ne devrait pas lui assurer nos hommages et notre bienveillante attention pour ses œuvres, sa jeunesse nous engagerait à la plus grande indulgence. Nous ne doutons point que nos lecteurs ne soient disposés à nous imiter, nous ne doutons point que la gracieuse MARIE LOUISE ne se fasse un doux plaisir de donner la main à une écolière qui aspire à ceindre un jour la couronne de lauriers ornant le front de notre divine Muse des Trois-Rivières.

(Note de l'éditeur.)

ROSALIE BERTON.

(TRADUIT LIBREMENT DE L'ANGLAIS.)

Durant mon séjour dans le sud de la France, je passai quelques jours à S—, ville située sur les bords de la Loire, dans cette province qui, à cause de sa fertilité et de sa beauté, est vulgairement désignée sous le nom de jardin de la France.

Je savais déjà que S— était une place célèbre, tant par ses vignobles, que par ses jolies filles ; coïncidence certainement naturelle, puis qu'il est permis de supposer que le soleil, qui mûrit les plus riches fruits de la nature, devrait également conduire à maturité ses fleurs les plus douces, et perfectionner la beauté et les charmes d'un sexe, qui offre, sans contredit, l'image de la fleur la mieux nuancée, dans tout son lustre." Comme l'ami qui m'accompagnait était bien connu dans l'endroit, nous fûmes bientôt introduits à un cercle de familles respectables, et entre autres, à la famille Berton, composée du père, de la mère, et d'un enfant.

Rosalie Berton était la belle de S—, ou, pour emprunter à la langue, une expression plus relevée, elle était "la perle de cette ville." Elle était aussi la plus douce et la plus aimable fille, que l'œil de l'affection eût jamais contemplé. Ses charmes avaient quelque chose de particulier dans leur style et dans leur caractère : car, à l'œil noir et brillant et à la chevelure foncée du sud, elle joignait le teint blond et la délicatesse des couleurs d'une beauté du nord. Sa figure avait quelque chose de plus expressif que n'ont les figures ordinaires ; ses traits pleins de douceur et de modestie, et ses beaux yeux noirs, tout, chez elle, était empreint de tendres sentiments et de pensées sublimes ; son maintien avait tant d'expression, qu'il répondait parfaitement à sa sensibilité ; son regard et sa figure, une fois teints de mélancolie, rayonnaient du feu de l'intelligence, de l'affection et de la volupté. Elle était en effet très accomplie ; elle marchait avec beaucoup plus d'élégance que ses compagnes, et sa danse était très animée et très gracieuse. Mais un de ses charmes les plus attrayants, c'était sa voix, qui, quoique faible, était d'une douceur et d'une harmonie délicieuses ; de telle sorte que je ne crois pas avoir jamais entendu des accens plus doux, que lorsque cette vierge naïve chantait, accompagnée de sa guitare, les simples ballades ou les belles romances de son pays natal. Ses talents pour la musique étaient relevés par son caractère affable et complaisant et par la promptitude avec laquelle elle se rendait aux invitations qui lui étaient faites. Son maître de musique, natif d'Italie, lui avait appris l'Italien, qu'elle parlait plus facilement et plus correctement qu'on ne le parle en France ; outre cela, elle dessinait avec un goût tout-à-fait particulier. Elle était si aimable et si remplie d'affection, qu'elle s'attirait les éloges de toutes ses amies ; et leurs compliments, même les plus hyperboliques, n'étaient guère outrés, lorsqu'on les lui adressait. Elle était incontestablement "douce comme un ange, jolie comme les amours ; et, comme le *neq plus ultra* du mérite en France, elle était tout-à-fait gentille. Elle avait aussi beaucoup de dispositions et d'habileté pour le genre dramatique, et aurait, je pense, fait d'admirables progrès sur la scène, d'après les talents

avec lesquels elle s'acquittait de ces joyeux passe-temps, dont les Français aiment à embellir la vie.

Le soir auquel nous arrivâmes, nous fûmes mis à même d'examiner sa supériorité dans cette branche. C'était la fête de la mère de Rosalie et nous fûmes invités aux réjouissances du jour. Après quelques rafraîchissements entremêlés de danses et d'entretiens familiers, la petite fête commença ; la porte s'ouvrit, et une compagnie plus enjouée que nombreuse entra dans l'appartement. Elle était composée de plusieurs jeunes personnes, toutes amies de la famille et qui paraissaient très aimables, présidée par Rosalie vêtue dans toute son élégance. Elle portait contre son sein sa guitare enlacée de guirlandes de fleurs. Chacun avait à présenter un léger cadeau, tel que des bouteilles de vin, de liqueur, des confitures, des bonbons, des fleurs et des fruits &c. ; le tout fut placé sur la table, et l'on fit un cercle autour de Rosalie qui, s'étant approchée de celle que l'on châtait, chanta sur sa guitare, les couplets en usage dans ces sortes de rencontre :—

Madame, c'est aujourd'hui votre fête,  
C'est aussi celle de nos cœurs ;  
A vous fêter chacun s'appête !  
Et veut vous couronner de fleurs !

Alors, la jeune fille détacha la guirlande de sa lyre, la plaça d'une main légère sur le front de sa mère, et s'inclina gracieusement pour en recevoir sa bénédiction. Elle fut à l'instant relevée et embrassée avec enthousiasme par son père et sa mère, et après avoir répété la chanson, tout le monde se retira. Il y a longtemps qu'elle est passée cette scène ; mais combien de fois me la suis-je rappelée depuis ? que de fois, dans ces moments de délire et de pensers, je me suis représenté cette aimable jeune fille, agenouillée près de sa mère ! que de fois, n'ai-je pas écouté les douces pulsations de son cœur, répondant à celles qui sortaient du sein d'une mère chérie ! Aussi, ce que l'on vient de rapporter n'était-il pas l'unique preuve de sa capacité et de ses talents : tous les jours elle gratifiait sa famille de quelques nouveaux exemples de sa sensibilité et de son bon goût.

Une plaisanterie, dont le succès fut complet, eut lieu de la manière dont on va le raconter. Nous étions un soir dans l'étage supérieur, lorsque tout à coup nous fûmes attirés par trois musiciens qui exécutaient des morceaux et chantaient dans la cour. Le trio était composé de deux jeunes hommes et d'une jeune femme voilée ; ils s'accompagnaient sur la guitare, leur exécution était certainement supérieure : la musique et les mots étaient Italiens ; la voix de la jeune femme était douce et touchante. Après avoir écouté quelque temps avec beaucoup de plaisir.

"Allez," dis-je à une des trois personnes, chercher Rosalie, et dites lui de venir entendre une voix plus douce que la sienne, et qui peut lui donner une leçon de chant."

Ceci fut entendu de l'étrangère, à qui on voulait le dire en compliment, tandis qu'en même temps, on jeta à terre une pièce de monnaie. Mais quelle ne fut pas notre surprise, lorsque nous vîmes cette charmante femme lever le voile qui la couvrait, en s'écriant :—

"Hé ! bien, mes dames et messieurs, vous ne connaissez donc plus votre pauvre Rosalie !"

Telle fut une des nombreuses plaisanteries, dont elle se plaisait à nous divertir. Ces tours sont, il est vrai, divertissans, et tels que des esprits sérieux peuvent les regarder comme des bagatelles ou des absurdités ; quoique, d'ailleurs, ils ne manquent pas d'intérêt, puisque plusieurs ne laissent pas que de faire revivre le souvenir des coutumes diverses, des âges qui se succèdent dans la suite des siècles ; ils ne sont pas non plus inutiles, puisqu'ils servent à adoucir la rigueur de la vie, et à parsemer de fleurs ses sentiers rudes et scabreux.

Ornée de tous les charmes et de tous les accomplissements, dont j'ai fait la description, (et l'esquisse que j'en ai tracée ne peut donner qu'une très faible idée de ceux qu'elle possédait alors,) il est impossible de supposer que Rosalie fût sans admirateurs. Elle en avait eu certainement plusieurs, mais aucuns d'eux n'avaient eu de succès. Elle avait été demandée en mariage par le médecin de l'endroit, par le fils du Président du Tribunal de commerce, par le neveu de Monsieur de V— seigneur qui habitait le château du voisinage. Mais ils avaient tous, plus ou moins, des caractères incompatibles avec le sien : le médecin était un joueur ; le fils du Président, un ivrogne, et sa réputation était entièrement flétrie ; tandis que le neveu du seigneur était un vrai mauvais sujet ! je ne puis exactement définir ce que les Français entendent par *mauvais sujet* ; car, lorsque, par curiosité, je m'en informais, mes recherches étaient toujours tellement blâmées, qu'elles ne me tiraient pas d'incertitude, sur la nature réelle de ce blâme. Au reste, je pense que l'on doit considérer un *mauvais sujet*, comme un accusé, dont les délits, on fait de jeu et de cabaret, se réduisent à de simples peccadilles.

Les parents de Rosalie, (et ce sont les parents qui règlent toutes ces choses en France,) ayant été instruits du caractère de leurs prétendus beaux-fils, les congédièrent, les uns après les autres ; Rosalie acquiesça à leurs démarches avec une promptitude et une décision, qui faisaient également honneur à son dévouement et à son jugement.

Quoiqu'il en soit, une si intéressante fille ne devait pas vraisemblablement demeurer longtemps sans un admirateur qui lui convint ; et en effet, elle ne tarda pas à avoir une affaire de cœur. Un jeune et joli militaire, sous-lieutenant dans la garde royale, aspira à sa main, ainsi qu'à remplacer le vide de sentiment où elle se trouvait.

Henri Vaucouleurs était jeune, de haute taille, de couleur brune et d'un aspect martial, (les Français sont de beaux soldats) à ses riches moustaches et à son œil noir, vif et pénétrant, on

l'eut pris pour le beau idéal d'un héros moderne. Né à Mézières, dans le département des Ardennes, son berceau fut un camp ; et il était encore très jeune, lorsque, dans l'été de 1813, il joignit le corps appelé la garde d'honneur. Il fit la campagne d'Allemagne, et fut présent aux batailles de Leipsik et de Hanau ; il reçut à cette dernière une balle au bras gauche. Cependant, il eut bientôt rejoint son poste avec l'armée réunie pour la défense de la France et à la bataille de Lyon il reçut un grave coup de sabre au front ; cicatrice qui ajoutait encore à sa contenance guerrière. La paix ayant été conclue, il joignit la garde royale, dans laquelle il continua ses fonctions militaires. Il était réellement un jeune homme très estimable et très engageant et possédait plus de candeur, d'intelligence et de bon sens que tout ce que j'en ai pu découvrir jusqu'ici dans un jeune soldat français. Une excessive modestie accompagnait le récit de ses expéditions, il faisait tout avec intelligence et sans affectation : sa conversation et ses manières étaient très polies. Je me rappelle qu'il parlait avec beaucoup de ménagement des trois principales nations alliées, les Russes, les Prussiens et les Autrichiens ; mais il se déchaînait fortement contre plusieurs Princes qui, disait-il, avaient été comblés des faveurs de l'Empereur Français, et qui saisirent la première occasion que leur offrirent ses revers de fortune, pour l'abandonner et le trahir. Il parlait avec enthousiasme de Napoléon, comme soldat, mais avec horreur, comme tyran exalté et trompé dans ses projets, et comme joueur téméraire et désespéré envoyant en avant ses soldats les plus dévoués, qui devenaient ainsi la proie d'une mitraille déchirante, sans provisions, ou avec une si petite quantité, qu'elles pouvaient à peine suffire à leurs besoins naturels et indispensables.

Tel était le caractère et les prétentions de celui qui était destiné à conquérir l'amitié de Rosalie. Il parut d'abord avoir très peu de succès. La vieillesse entretenait ordinairement des préjugés contre le caractère et la profession militaire, et ambitionne rarement de semblables alliances pour les jeunes personnes du sexe. Les parents de Rosalie étaient prévenus contre Henri au sujet de sa profession ; bien que Rosalie elle-même, fût depuis long-temps intéressée en sa faveur, toutefois, elle était trop bonne et trop sage, pour nourrir dans son cœur ou dans celui de son amant, un attachement que ses parents auraient pu désapprouver. Henri était pourtant admis dans la maison, comme ami, ses manières aimables et sa conduite régulière lui concilièrent d'abord les bonnes grâces de la mère, et ensuite celles du père : de telle sorte que leurs scrupules s'évanouirent, au point qu'ils avouèrent, n'avoir jamais rencontré de jeune officier plus estimable. Il fut donc aussitôt reçu comme amant de Rosalie, et vers le temps de ma promenade, il participait à tous les privilèges d'un bon ami. Comme elle, il était très accompli ; il parlait très bien l'Allemand, n'était pas étranger à la langue Italienne, et était excellent joueur de flûte et de guitare, en sorte qu'il était le compagnon réel de ses divertissemens et de ses loisirs et qu'il pouvait, sans crainte, assister à ces sortes de récréations élégantes, où elle se montrait toujours avec avantage.

Les choses étaient dans cet état, lorsque je visitai S—, et l'union de Henri et de Rosalie, quoique non déterminée, était regardée comme devant se réaliser sous peu. Chacun s'intéressait pour le beau et jeune couple et soupirait après son alliance. Les compagnes de Rosalie attendaient avec impatience le jour où elle devait épouser Henri ; et les amis de Henri le sollicitaient sans cesse de hâter son hymen avec son aimable fiancée, Rosalie.

Nous quittâmes l'endroit en faisant des vœux pour les futurs époux. Je n'ai pas visité S—, depuis ; mais, des lettres de mon ami m'ont appris que ce commencement d'amour avait eu de tristes et fâcheux résultats.

Après notre départ, il parut que les amans avaient eu l'un pour l'autre le même attachement : on se préparait à célébrer leurs noces. Henri devait laisser l'armée, préalablement à son mariage. Mais à cette époque, et comme il se préparait à abandonner le corps, des bruits de guerre se répandirent dans l'endroit ; l'expédition contre l'Espagne fut projetée et la garde royale fut un des premiers corps commandés. Henri, avec tout l'enthousiasme naturel à un soldat, sentit se ranimer son ardeur belliqueuse, et brûlait d'envie de se jeter dans les rangs de la gloire, avant de les quitter pour toujours. Sans doute qu'il éprouva amèrement sa séparation d'avec Rosalie ; cependant, ses sentiments me furent décrits par la suite, comme n'étant pas étrangers à la joie, et comme annonçant qu'il s'estimait heureux de ce que l'occasion de rejoindre ses frères d'armes et de se signaler, (peut-être pour la dernière fois,) s'était présentée avant son mariage et son abandon du service.

Il considérait cette sortie contre l'Espagne, (et l'armée Française la considérait de même en général,) comme une excursion de plaisir, qui, tout en leur faisant voir un pays que plusieurs d'entre eux n'avaient auparavant jamais visité, devait encore leur fournir l'occasion de cueillir des lauriers, qui pussent leur servir à racheter quelque chose de leur ancienne gloire. C'est pourquoi il envisageait l'expédition avec des sentimens d'ardeur et de plaisir, jusqu'à en anticiper l'approche. Il n'en était pas ainsi de Rosalie ! la crainte, (si naturelle à son sexe,) lui faisait regarder la guerre comme une effusion de sang ; elle ne vit, dans ces projets d'expédition et de gloire, que le danger et la mort de son amant. Son âme fut horriblement émue, lorsqu'elle apprit cette nouvelle ; elle perdit insensiblement sa gaieté et ses esprits ; le chant, la danse, n'avaient plus de charmes, plus d'intérêt pour elle ; elle ne faisait que méditer, avec crainte et chagrin, sur l'approche de cette séparation future !

Henri s'aperçut de son dépérissement, et résolut de combattre et de dissiper ses craintes par de gais, mais impuissans argumens. Il ne voulait, disait-il, que faire un petit voyage de plaisir ; ce qui occasionait son prompt retour, c'est qu'il devait venir

M. de M. de M.

déposer ses lauriers à ses pieds, et réclamer la main qui lui avait déjà été promise, de sorte que Rosalie ne pouvait certainement blâmer son obéissance à l'honneur et à son devoir, ou chérir moins son amant, lorsqu'il reviendrait couronné par la victoire pour la cause de son pays. A ces raisons, Rosalie ne pouvait répliquer que par sa muette éloquence... les larmes! Rien ne pouvait la délivrer de la crainte avec laquelle elle envisageait une entreprise qu'elle semblait, avant tout, considérer comme fatale.

Cependant, le temps s'écoulait; l'affreuse période arriva, et la garde royale laissa son quartier à son départ de S—. Henri fit un adieu passionné à sa bien-aimée, et Rosalie ayant rassemblé toutes ses forces, vit se passer cette scène avec plus de fermeté qu'on n'eût dû en attendre de sa part, quoique ses sensations fussent, dit-on, par la suite, conduites à deux pas du tombeau.

Telle est la différence qui règne entre les bouillantes sensations d'un homme, et les tendres et douces sympathies d'une femme, que, tandis que la tristesse du premier est adoucie par mille circonstances excitatrices, qui, tout en soulageant son attention et en flattant ses plaintes, ne les anéantissent pas pour cela, celle-ci ne peut que couvrir ses sensations et souffrir en silence et dans le chagrin. Henri marcha à la tête de son régiment avec toute la vigueur d'un militaire, toute la pompe, l'appareil et les préparatifs de la guerre; tandis que Rosalie ne pouvait que se retirer dans sa chambre... et pleurer!

Le temps se passa et l'on reçut des lettres de Henri, qui parlait de son voyage en des termes pleins de chaleur, ainsi que des perspectives nouvelles qui se déployaient sous ses yeux. Il parlait aussi de son retour; il regardait la guerre comme un passe-temps, et comme un plaisir agréable, dont il ne désirait la fin, que parcequ'elle devait le rendre de nouveau à sa chère Rosalie.

On remarqua cependant, qu'elle ne recouvra jamais sa gaîté primitive: aux motifs allégués par son amant, elle ne pouvait répondre que par l'expression du désespoir et du chagrin; et lorsqu'elle lui écrivait, ce n'était que pour lui exprimer ses craintes de la guerre, pour lui manifester le désir qu'elle avait d'en voir la fin, ainsi que la réalisation de leur union en sûreté.

La pieuse et bonne fille offrait à l'Éternel, l'encens de ses prières, pour son amant, et allait souvent à l'église de la Sainte Vierge, (Holy Virgin church,) à S—, pour y faire ses dévotions journalières, auxquelles Henri ne manquait pas de participer.

La saison avançait; les Français avaient traversé l'Espagne et forcé Cadix; on s'attendait à une vigoureuse résistance, à ce dernier espoir des constitutionnels. Henri avait écrit de Séville, que sa prochaine lettre annoncerait le terme de la campagne. Hélas! il n'écrivit plus! Le temps s'écoula, les journaux annoncèrent la chute du Trocadero, la reddition de Cadix, et la restauration de Ferdinand; cependant aucune nouvelle de Henri! alors la jeune fille tomba dans un entier abattement: et comme le temps se passait sans qu'elle reçut des nouvelles de son amant, sa beauté et sa santé en souffrirent; elle languit tellement qu'il était presque impossible de la reconnaître.

Enfin, elle reçut une lettre! elle était datée d'Espagne, mais écrite par une main étrangère; le cachet noir dont elle était scellée, n'en présageait que trop le fatal contenu: elle venait d'un officier, frère de Henri. Elle mandait que son régiment avait été en avant; et que le Trocadero, dernière ressource des constitutionnels, était tombé au pouvoir des vainqueurs, qui s'en étaient retirés avec la perte de très peu de soldats; mais hélas! de ce peu, Henri faisait partie! Il avait reçu une balle à travers le corps, en excitant ses gens à l'assaut; et était tombé mort à l'instant; celui qui écrivait, exprimait le désir que cette triste nouvelle fut annoncée à Rosalie, avec autant de prudence que possible.

Malheureusement, par une de ces fatalités qui souvent se présentent, comme pour aggraver l'infortune, ce fut Rosalie elle-même qui reçut la lettre des mains du porteur! Elle la déchiqueta, lut le terrible contenu; puis ayant jeté un cri de désespoir, elle tomba évanouie! Elle fut portée sur son lit, où tous les soins lui furent prodigués; mais sa maladie devint bientôt dangereuse. La fièvre s'empara d'elle, elle devint folle, sans que la raison chez elle pût reprendre son empire; et ce ne fut qu'après des mois de souffrances et d'agonie, qu'elle recouvra la santé, (si cela peut s'appeler ainsi;) mais elle devint difforme, phrénétique et privée de sa beauté et de sa raison premières, au point qu'il était impossible de retrouver en elle la gaîté et la charmante Rosalie. Son aliénation mentale fut attribuée par le médecin à l'horrible choc qu'elle avait éprouvé, et à l'ascendant qu'à sur un esprit faible, le chagrin et l'anxiété primitive. On craignait de plus que sa maladie ne fût de nature à exclure tout retour à la raison.

On dit que son esprit demeura dans une vague incertitude. Imbécille, insensée, elle paraissait n'avoir aucune idée de son existence primitive; et, de tous les objets qui autrefois captivaient son attention et excitaient ses sensations, il n'y en avait presque aucun sur lequel elle éprouva quelque émotion. Le nom même de son amant n'avait presque aucun pouvoir sur son âme, et la répétition fréquente de ce nom n'influaient en rien sur son imagination.

Un seul de ses charmes lui survivait dans toute sa beauté, c'était sa voix; si douce avant sa maladie, elle semblait au milieu des débris du jeune âge, de la joie, de l'amour et de tous ses appas, être devenue plus douce encore. Elle ne pouvait ou ne voulait pas apprendre de nouveaux airs; mais elle se rappelait de temps à autre quelques couplets de ses anciennes chansons et deux qu'elle avait souvent exécutés de concert avec Henri; elle s'acquittait avec une douceur plus qu'humaine des morceaux où il entrait de simples mélodies. Voilà tout ce qui lui restait de ses talents et de son bon goût. Sous tous les autres rapports, son esprit et son corps, au lieu de fournir des symptômes de guérison, semblaient s'affaiblir de plus en plus et une tombe prématurée paraît être la faveur la plus signalée que le ciel, dans sa miséricorde, puisse donner à Rosalie, autrefois si charmante et si belle.

ANNAÏ.

CORRESPONDANCES.

Pour le Populaire.

MR. L'ÉDITEUR.

On se plaignait depuis longtemps de ce que quelques Juges de Paix ne s'empressaient pas trop de remplir avec activité les devoirs de la Magistrature; aussi, son Excellence prit-elle la précaution, avant l'émanation de la dernière commission de la paix, de demander spécialement à ceux qui le voulait appointer, s'ils

consentaient à accepter la charge de Juge de Paix et à en remplir les devoirs avec activité. Il est à supposer que ces messieurs répondirent dans l'affirmative, mais voilà encore que les mêmes plaintes se renouvellent, et véritablement elles ne sont que trop fondées.

Personne n'ignore que le Juge de Paix est obligé, avant d'agir, de prêter un serment de qualification requis par le statut de la 6e année, Guillaume IV. ch. 16; or, sur 47 Juges de Paix appointés pour notre district, 25 seulement ont prêté ce serment. Ce n'est pourtant pas le tems qui a manqué aux autres, car la commission de la paix est déposée au Bureau de Police depuis le 18 avril dernier.

Maintenant je demanderai aux messieurs qui ne se sont pas encore qualifiés, pourquoi ils ont consenti à devenir Juges de Paix, puisqu'ils ne voulaient pas en faire les fonctions. Était-ce seulement pour l'honneur de la place? En ce cas il eût mieux valu pour le bien public qu'ils n'eussent pas accepté, afin que son excellence put revêtir de cette charge des hommes disposés à en remplir les devoirs; le public en aurait profité.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que sur dix Juges de Paix résidents en ville, sept seulement se sont qualifiés et sur ce nombre on n'en voit que quatre qui s'acquittent de leurs devoirs, mais comme il n'est pas possible d'exiger que ces messieurs soient toujours prêts à tenir la Cour tandis qu'ils ont des confrères qui pourraient bien mettre la main à l'œuvre, il arrive souvent que procureurs et clients attendent longtemps avant que la cour puisse siéger.

Il vaudrait beaucoup mieux que ceux qui ne veulent pas agir résignassent sans délai afin d'être remplacés par des personnes qui se donneraient la peine d'administrer la justice.

UN PLAIDEUR.

District des Trois-Rivières, 21 octobre, 1837.

Pour le Populaire.

MR. L'ÉDITEUR.

Vous êtes prié de donner place dans les colonnes de votre estimable journal aux deux pièces qui suivent:

UN LIEUTENANT.

A SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE ARCHIBALD, COMTE DE GOSFORD, BARON WOLLINGHAM DE BECCLES, CAPITAINE GÉNÉRAL ET GOUVERNEUR-EN-CHEF DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA, etc. etc. etc., au château Saint-Louis, en la ville de Québec.

S'IL PLAÎT A VOTRE EXCELLENCE:

Ce n'est pas par un sentiment de crainte que je demande humblement à exposer la douleur que tout honnête homme doit ressentir en voyant journellement suggérer l'animosité entre tous les fidèles sujets de Sa Majesté et des dogmes de trahison contre son auguste gouvernement; nonobstant les proclamations que la prudence de Votre Excellence juge à propos d'adresser aux citoyens du Canada, l'esprit public se corrompt de jour en jour, et des assemblées publiques subversives de l'ordre continuent à se tenir dans toutes les paroisses sous la protection d'un homme, que ses devoirs et sa dignité devraient porter à calmer ses concitoyens, et qui fait tous ses efforts pour les pousser au contraire à transgresser ouvertement les lois du pays. J'ose donc supplier Votre Excellence, d'employer maintenant les moyens de coercition qui sont à sa disposition, pour que force reste à la puissance exécutive et que les rebelles rentrent dans le néant.

Je demeure avec le plus profond respect,  
de Votre Excellence,  
le Très humble et  
Très fidèle serviteur,  
UN LIEUTENANT.

Chambly, le 21 Octobre, 1837.

Au moment où l'on met cette adresse à la poste, Papineau fait son entrée dans Chambly, avec une grande quantité d'hommes armés.

Parlant du chien bargeux  
Que l'on dit être si furieux,  
Vous pouvez croire qu'il a la rage,  
Voyant qu'il a fait tant de tapage,  
Aboyant à son Evêque et à son Roi,  
Violent ce qu'il y a de plus sacré dans la loi.  
Si nous voulons être prudents,  
Ne retardons pas de lui limer les dents  
Avant de nous laisser mordre,  
Et que ceux de sa meute en exécutent l'ordre.

UN LIEUTENANT.

LE POPULAIRE.

MONTREAL, 25 OCTOBRE, 1837.

DERNIERES NOUVELLES.

Le paquebot *Poland*, parti du Havre le 18 septembre dernier, est arrivé à New-York, apportant des nouvelles d'Europe jusqu'au 17, et le paquebot *Indépendance*, ayant fait voile de Liverpool le 25 septembre, nous transmet des nouvelles de cette dernière date.

Nous sommes donc à même de fournir à nos lecteurs les extraits suivants: **GRANDE-BRETAGNE**:—La Reine a convoqué, le 20 septembre dernier, le parlement impérial pour le 20 novembre prochain.

—La Banque d'Angleterre a déclaré un dividende de 9 pour cent pour les derniers 6 mois qui finissent le 1<sup>er</sup> octobre. Les bénéfices se sont montés, le 19 septembre, à £2,854,462. La circulation était de £18,814,000, les dépôts de £11,093,000, en tant qu'en 1837, 907,000. Il y avait donc une augmentation sur l'état de 27 juin de £352,000 pour la circulation, de £88,000 sur les dépôts; une diminution de sécurités de 112,000 et une augmentation d'espèces de £549,000.

—Le roi et la reine des Belges étaient partis de Londres pour retourner dans leurs Etats.

—Les conservateurs, par leurs journaux, font tous leurs efforts pour engager la majorité ministérielle à se prononcer pour eux; mais il n'y a aucune crainte pour la durée de l'administration whig, qui se consolide de jour en jour par l'appui noble et franc que lui donne O'Connell, lord Durham et une grande partie des réformateurs qui se détachent des radicaux outrés.

—Le marquis de Waterford est revenu en Angleterre, convalescent; on espère que sa dernière affaire en Danemark le guérira de la manie des aventures.

**FRANCE**:—Le duc Alexander de Wurtemberg, futur époux de la princesse Marie, est arrivé à Paris le 17 septembre et occupe le palais de l'Élysée Bourbon. Ce prince est cousin du roi Léopold; il a été quelque temps au service de Russie et a le titre de général major en congé; il est né le 20 décembre 1804. Le mariage devait être célébré à Trianon, dans les premiers jours d'octobre.

—Le duc de Nemours est arrivé le 18 septembre à Bone, et il paraît que l'expédition contre Constantine aura définitivement lieu.

—L'ancienne reine de Naples, comtesse de Lipano, a fait don au département du Lot du portrait équestre de son mari, Marat, tenant en main son bâton de maréchal et peint par Gérard.

—Le conseil général du Lot a voté une somme de 5000 francs pour les frais d'un monument à élever, au chef-lieu, à la mémoire de Joachim Murât, qui est né dans l'une des communes de ce département.

—Le coléra règne toujours à Marseille et beaucoup de décès sont arrivés par suite de cette affreuse maladie.

—Parmi les personnes qui vont faire la campagne d'Afrique en amateurs et soumettre Constantin, on remarque Mr. William Russell, capitaine de cavalerie dans l'armée anglaise; le comte Rapp, fils du brave général de ce nom; George Manel, capitaine de vaisseau de la marine anglaise.

—Mr. le général Damremont, gouverneur d'Alger, a fait une reconnaissance au delà du col de Bey-el-Ain, qui est à douze heures de Constantine, avec 2,500 fantassins de l'artillerie et de la cavalerie; il a rencontré la cavalerie du Bey, qui a été repoussée, laissant deux morts dont l'un avait des armes magnifiques.

—Le gouvernement français semble avoir l'intention de s'occuper sérieusement de l'affaire d'indemnité existante depuis si longtemps avec la république d'Haïti. Mr. Frederick Cerber, consul au Port-au-Prince, devait retourner immédiatement à son poste avec des instructions précises. Le 10 octobre, la frégate la *Nayade* a dû appareiller de Brest, afin de transporter aux Antilles Mr. C. de Lascases chargé de s'entendre avec Mr. l'amiral Mackau, pour appuyer les négociations.

—La Porte a donné des réponses satisfaisantes au gouvernement français sur le départ de sa flotte des Dardanelles, qui ne serait sortie que dans le but d'exécuter de grandes manœuvres.

—On parle d'un autre mariage en perspective. Ce serait celui de la princesse Clémentine d'Orléans, avec le prince héritier de Saxe-Cobourg. On finitivement les Saxe-Cobourg se foudroieront dans tous les royaumes d'Europe.

—La chambre des députés devait être dissoute le 1<sup>er</sup> octobre. On pense que le ministère a pris le plus mauvais remède pour assurer son existence.

**ESPAGNE**:—Les affaires de ce pays assument le caractère le plus sombre pour la cause de la reine et même pour le prétendu parti du libéralisme, qui reste dans un état de stupeur aux succès du prétendant. Les chrétiens, tandis que l'ennemi est à leur porte, agissent comme des traîtres et des pollards. La vaillante Région britannique, restée sous le commandement d'O'Donnell, depuis le départ de général Evans, a éprouvé plusieurs défaites, par suite de l'infâme conduite des Espagnols.

—O'Donnell avec les Bretons, combinés avec les Espagnols, occupait Andain, non loin d'Hernani, quand, le 14 septembre de bon matin, il fut attaqué par les Carlites; mais l'ennemi était à peine à un mile de distance et n'avait pas encore tiré un coup de fusil, que le cinquième régiment d'infanterie légère espagnole prit la fuite, suivi de toutes les autres troupes de la même nation. Il n'y eut plus rien à faire alors que de retirer sur Hernani et ce fut tout ce que l'on put exécuter. Le colonel Wakefield, à la tête des lanciers, chargea plusieurs fois avec un courage héroïque et sauva la retraite; le major Hove avec son artillerie fit des prodiges de valeur. Les fuyards espagnols furent tués par les anglais, indignés de leur lâcheté. O'Donnell fut quelque temps prisonnier et n'échappa que par miracle. La perte de la légion est variée entre 200 et 750 hommes; 14 officiers étaient perdus, soit tués ou faits prisonniers. Les Carlites emportèrent dans les environs pour la valeur d'un million de munitions et 200,000 rations. On craint qu'O'Donnell ne soit obligé d'abandonner Hernani pour se replier sur St. Sébastien.

—Les rapports de Madrid annoncent que le gouvernement a pris toute précaution pour protéger la capitale contre les attaques dont elle est menacée par les Carlites. Toutes les portes et les places sont défendues par l'artillerie, les rues sont barricadées. La loi martiale a été proclamée. Le 10, un parti de Carlites avait avancé jusqu'aux portes de Madrid, mais Espartero avec des forces supérieures parvint à les repousser.

—Il n'a pas été possible d'empêcher dans la vieille Castille le massacre d'un autre général, le brigadier Mir. Les farouches assassins, qui ont déjà fait tomber sous leurs coups tant d'hommes distingués, continuent leur œuvre d'infamie.

—Les Cortès ont décidé que les contributions de guerre seraient imposées dans les colonies à Porto-Rico et Cuba, et que les ordres religieux seraient supprimés dans ces îles, afin de vendre leurs biens et de les appliquer aux besoins de l'état. Voilà où conduit le libéralisme: à persécuter la religion et à exiler des hommes dont elle peut faire la dernière consolation.

—Le déficit dans les finances d'Espagne ne se monte qu'à 1700 millions de réaux; c'est une perte que cinquante années de prospérité ne pourraient parvenir à combler.

—Le général Buerens a été battu en Arragon par l'armée de Don Carlos, à Herrera, le 15 heures de Saragosse. Le prétendant est désormais maître de la route pour pénétrer en Castille, par la frontière occidentale de l'Aragon.

—Une insurrection a eu lieu en Catalogne, pour proclamer l'indépendance de cette province.

—A Pamplune, 35 officiers, dont les opinions étaient modérées, furent destitués au nom du général, qui ne s'appelle pas Cabrera, comme on l'avait dit jusqu'ici, mais Carreras, vieillard rongé d'infirmités et d'une exaltation républicaine incurable, dans le genre de celle de D. B. Viger.

—Guerné a été battu par Condodelet, de manière à lui faire passer l'envie d'aller au devant de Zaratéguy.

—Le 10 septembre, Don Carlos paraissait vouloir se porter sur Valence, il avait deux jours d'avance sur les 22 bataillons d'Espartero. Oran, après avoir recueilli, à Ternel, des sommes considérables, s'était empressé de rejoindre le gros de l'armée. Cabrera se rapprocha du prétendant avec six bataillons.

—Pensacola avait été pris par Tranga; les Carlites y avaient trouvé 300 prisonniers, 4 pièces d'artillerie et des munitions.

—La Navarre a été déclarée indépendante, par suite du mouvement révolutionnaire du 26. Le colonel Pena réunissait les pouvoirs civils et militaires.

—Six mille Carlites sont dans les environs du Quintaner de la Orden, et paraissent avoir l'idée de se rapprocher de Madrid.

—Un décret du 11, déclare Madrid en état de siège par suite de l'approche de l'ennemi. La garnison et la milice sont sous les armes jour et nuit.

—Le prétendant était à Trias, on suppose que Don Carlos, au lieu de marcher sur Ouenen, veut revenir sur Valence.

**PORTUGAL**:—Les forces des Carlites, c'est-à-dire des rebelles, sont évaluées à 4000 hommes; ils ont 780 lanciers, mais n'ont point d'artillerie. Les Carlites semblent rester tranquilles jusqu'à l'époque de la délivrance de la reine, qu'ils savent être pour eux, mais qu'ils ne veulent pas effrayer dans sa position; c'est ce qui fait qu'ils s'éloignent de la capitale.

—Une rencontre sanglante a eu lieu le 28, près du Rio-Mayer, entre les troupes du gouvernement, commandées par Sa Bandeira et Bomfin et celles des deux Maréchaux. On a conclu un armistice sur la demande des troupes du gouvernement.

—Un journal anglais a annoncé que la reine avait mis au monde un prince. Il ajoute que la cavalerie du baron de Remfin venait de passer aux Carlites; mais ces nouvelles méritent confirmation.

**ITALIE**:—La ville de Syracuse, où les plus graves excès furent commis à l'occasion du coléra, a été justement punie: le rang de capitale de la province lui a été enlevé pour la transférer à la ville de Noto. Toutes les autorités civiles et militaires vont à la nouvelle capitale, et la province de Syracuse portera le nom de villa de Noto. C'est ainsi que les sujets rebelles doivent être traités pour réprimer l'esprit de trahison qu'ils propagent.

—Les ravages du coléra, à Palerme, ont été effrayants. Il est mort 30,000 individus, c'est-à-dire le quart de la population. Cette ville comptait, avant le début, 120,000 âmes, elle n'en compte plus que 90,000. Les cadavres restent amoncelés dans les rues, on les abandonnait à la putréfaction.

**ROME**:—Les deux derniers bulletins publics donnent les résultats suivants: Le 5 septembre, nouveaux cas, 299; guéris, 60; morts, 140; en traitement, 1,932. Le 6 septembre, nouveaux cas, 249; guéris, 91; morts, 140; en traitement, 1,974.

—Plusieurs personnes suspectes ont été arrêtées à Rome; on parlait d'un complot d'insurrection.

—Le consul-général de Danemark, Mr. Chiovin, est mort victime de l'affreuse maladie.

GRANDE ASSEMBLEE DE MONTREAL.

C'était pour la seconde fois que les citoyens de Montréal, de toute origine, de tous rangs, de tous dogmes, étaient appelés à se prononcer publiquement sur la conduite odieuse d'un homme qui ose se présenter comme exprimant les opinions et la volonté de la majorité du peuple du Bas-Canada; que les électeurs de l'une des grandes villes de cette province venaient ouvertement déclarer que Papineau avait perdu leur confiance, que leurs mandataires trahissaient leurs devoirs, que l'agitation n'était point la volonté générale, qu'elle n'était pas même l'expression du désir d'une faible portion de la communauté; et les citoyens, cette fois, comme au six Juillet, ont énergiquement manifesté leur

loyauté, leur amour de l'ordre, leur détermination de s'opposer à toute tentative révolutionnaire, par leur présence sur la Place d'Armes.

Il est certain que les choses n'ont point été faites comme on s'y attendait, et que l'observation des formalités essentielles de la part de ceux qui mirent en avant cette assemblée, a beaucoup nu à sa splendeur; il est certain que les écarts de quelques uns des orateurs n'ont pas peu contribué à mécontenter beaucoup de personnes présentes; mais, à part ces circonstances, qui ne tenaient en aucune manière à l'union qui existe entre tous les amis de l'ordre, les perturbateurs auront dû voir que Montréal contenait un grand nombre d'hommes, déterminés à se présenter dans l'arène et à ne point rester bénévoles spectateurs des menaçantes fanfaronnades de quelques misérables avides de troubles, soutenus par quelques individus séduits, ainsi que par une jeunesse inconsciente.

Fatigués des scènes de révoltes qu'ils voyaient journellement jouer devant eux par des enfants qui parlaient hautement d'attaques à main armée, de révolte éminente, de vengeances contre quelques citoyens; inquiétés sur leur avenir et celui de leur famille par les menaces dont ils étaient l'objet; indignés de voir des déprédations s'exercer nuitamment sur leurs propriétés, les amis de l'ordre se sont enfin réveillés de leur somnolente apathie; ils ont senti qu'il était temps d'imposer un frein à des excès qui s'aggravaient de jour en jour, et qui finiraient par compromettre la tranquillité publique; ils ont pensé que l'union de tous les honnêtes gens saurait imposer aux méchants; ils se sont convaincus, qu'en l'absence de la protection qu'on pouvait attendre de l'autorité établie, les hommes se devaient entre eux une mutuelle assistance, et qu'il ne s'agissait que d'appeler la partie saine des habitants de la ville pour former de suite un corps respectable, capable de maîtriser la malveillance, prêt à repousser la force par la force si cette extrémité devenait jamais d'une déplorable nécessité.

Les quartiers St. Laurent et St. Louis furent les premiers à exécuter cette heureuse pensée; une seule assemblée fit comprendre qu'il était facile d'arriver à l'organisation complète et cette organisation fut effectuée en peu de jours, de manière à mettre ce quartier à l'abri de toute atteinte, où du moins de pouvoir réunir en un instant une force suffisante pour réprimer les déprédations qui pourraient être commises.

Tandis que cette partie de la ville s'occupait activement de devoirs aussi impérieux, d'autres personnes pensèrent qu'une assemblée générale stimulerait beaucoup plus vite les autres quartiers, et qu'une réunion publique contribuerait bien davantage à éclairer un grand nombre de nos citoyens que les artisans de troubles harcelaient continuellement pour les engager à s'enrôler sous la bannière du désordre, qu'ils leurs représentaient comme étant celle de la patrie, comme étant celle que devaient préférer tous les Canadiens d'origine française. Une fois la convocation faite, il ne s'agissait plus de savoir qui devait conduire la mesure, il fallait suivre le mouvement, s'empresser de se rallier au noyau qui se formait, ne point désertir la cause de l'ordre, et c'est ce qui fit que la convocation se couvrit de signatures avec une rapidité étonnante et qui surpassaient en nombre celles de la dernière assemblée. La *Minerve* et les journaux de Papineau firent tout ce qu'ils purent pour faire accroire que la liste ne comportait aucuns noms respectables, que beaucoup de ceux qui figuraient au six Juillet ne se trouveraient point le 23 Octobre, nous pouvons affirmer avoir distingués les mêmes personnes sur la place; les directeurs, les motionneurs, les orateurs pouvaient être différents, mais les secrétaires ne différaient en rien, et ceux qui ne se trouvaient point sur les *hustings* pouvaient être remarqués dans la foule.

Des jeudi, le comité du quartier St. Laurent avait nommé des commissaires pour s'aboucher avec les personnes chargées de dresser les résolutions; mais, par une fatalité qu'on ne saurait trop blâmer, on les promena de jour en jour et ce ne fut que samedi soir qu'il fut possible d'en avoir connaissance. Le comité délibéra sur ces résolutions, y fit des changements notables, ou du moins ceux que le peu de temps qu'on avait devant soit permettait de demander, et il chargea MM. Philips père et Stanley Bagg de tenir la main à ce qu'ils fussent adoptées, se promettant de se rendre sur la place, mais de ne prendre part à aucune délibération dans le cas où des résolutions qui ne seraient point connues eussent été proposées.

L'inexpérience de ceux qui conduisaient la mesure et l'incertitude dans laquelle on était de leurs procédés, furent causes que les différents autres quartiers furent réunis provisoirement trop tard, et qu'on n'eut pas tout le monde qu'il était facile d'avoir, car sans ces circonstances nous sommes persuadés que plus de 10,000 personnes se fussent rendues à l'appel de leurs concitoyens.

Les quartiers St. Laurent et St. Louis, quise sont organisés, ont eu plus d'avantage que les autres, et ont réuni un bien plus grand nombre de personnes. Le rendez-vous était fixé chez Steeler, dans la grande rue du faubourg St. Laurent et, dès le matin, le pavillon de la Grande-Bretagne, ainsi que plus de quarante autres drapeaux et guidons frappaient les regards de la multitude. La procession de ces quartiers était sous la direction du président du comité STANLEY BAGG, écuyer, elle était sous le commandement spécial du capitaine DYER, qui avait choisi M. GUNDLACK pour maréchal général; MM. Sam. White, John J. Hondlow, John Whitlaw, Cap. Johnson, John Jones et Leblanc de Mareonny, devaient surveiller à la conduite de leurs détachements.

A midi le cortège s'est mis en marche; il était disposé de la manière suivante:—

La bannière dite *Union Jack*, portée par J. BURK, à cheval, et qui était en si bonne main que les efforts de tous les rebelles de la province n'eussent pu l'élever; il était entouré d'un peloton de cavalerie.

6 hommes avec bâtons.

Le corps de musique, marquant alternativement ensemble les airs Canadiens, Anglais, Ecossais et Irlandais.

6 hommes avec des bâtons.

Les trois drapeaux Anglais, Ecossais et Irlandais.

Derrière étaient rangées les personnes les plus recommandables, les plus influentes et les plus populaires du quartier.

1er. motto.—En anglais:—*Pour Dieu, notre Reine et notre Pays.*—50 hommes en rangs serrés.

2e. en anglais:—*La paix et le bonheur du peuple est l'objet de notre assemblée.*—50 hommes en rangs serrés.

3e. en anglais:—*Le Canada ne doit pas et ne sera pas abandonné.*—50 hommes en rangs serrés.

4e. en anglais:—*Nous demeurons unis.*—50 hommes en rangs serrés.

5e. en anglais:—*Prépare-toi, la trahison est à ta porte.*—50 hommes en rangs serrés.

6e. *Mild when stroked, fierce when provoked. Faugha Bullah.*—50 hommes en rangs serrés.

7e. en anglais:—*Liberté civile et religieuse.*—50 hommes en rangs serrés.

8e. en anglais:—*Prepare! death before treason!*—50 hommes en rangs serrés.

9e. en anglais:—*Remember, remember the dreadfull and fatal effects of rebellion; Famine, Rapine, Murder.*—50 hommes en rangs serrés.

10e.—Grand étendard d'Angleterre et plusieurs cavaliers, ainsi qu'un corps d'hommes en rangs serrés.

11e. en français:—*La paix et le bonheur du peuple est le seul objet de cette assemblée.*—50 hommes en rangs serrés.

12e. en anglais:—*Droits égaux à tous les hommes.*—50 hommes en rangs serrés.

13e. en anglais:—*To be or not to be is the question.*—50 hommes en rangs serrés.

14e. en anglais:—*Union is strength.*—50 hommes en rangs serrés.

15e. en anglais:—*Britons die but never surrender.*—50 hommes en rangs serrés.

16e. en anglais:—*La constitution britannique sera maintenue inviolable aux dépens de nos existences et de nos biens.*—50 hommes en rangs serrés.

17e. en anglais:—*La constitution britannique et pas d'autre!*

Un grand nombre d'hommes en rangs serrés.

Puis des hommes à cheval pour terminer la marche.

Ces deux derniers corps, portaient des pavillons qui avaient pour inscriptions:—*Commerce!—agriculture,—la paix,—l'abondance!—les améliorations,—les travaux publics,—à nos marins!—Union,—Bienfaisance,—Rail-Roads,—Canaux,—Industrie,—Persévérance,—Protection,—Notre propre défense* et une infinité d'autres.

Le cortège remonta la rue St. Laurent jusqu'à la rue St. Catherine; il suivit cette rue jusqu'à l'évêché, où trois heures furent proférées en signe de respect et de vénération pour MONSIEUR DE MONTREAL et son digne clergé. Il redescendit la rue St. Denis, jusqu'à la rue Dorchester; il suivit cette rue, jusqu'à la grande rue; il redescendit la grande rue et monta la côte de la ville; il prit la petite rue St. James et enfin il déboucha sur la place où il se rangea en ordre parfait sur toute la partie à gauche de la paroisse.

Les faubourgs de Québec, les faubourgs St. Anne, St. Joseph, St. Antoine, des Récollets et les autres quartiers de la ville étaient déjà arrivés; ils étaient venus aussi en cortèges et un grand nombre de drapeaux, de pavillons, de bannières et d'inscriptions flottaient sur la place, ou pavaisaient les croisées.

Quelques personnes ont prétendu qu'il y avait moins de monde qu'à l'assemblée du six juillet et les journaux de Papineau, qui ne manquent jamais de chercher à diminuer les succès de leurs adversaires afin de faire croire à nos habitants qu'il n'y a point d'opposition aux vues du chef de la contrebande, n'ont pas manqué d'affirmer qu'il n'y avait personne, comme aussi que tous les hommes honorables étaient absents. Nous avons déjà repoussé cette dernière assertion; quant au nombre, nous avons scrupuleusement et attentivement examiné la foule, nous avons fait le tour des groupes et nous pouvons affirmer qu'il n'y avait pas moins de cinq mille personnes, s'il n'y avait pas plus.

La séance a été ouverte par l'honorable PETER M'GILL, président, qui a expliqué le but de la réunion, dans un discours fort, de pensée et d'expression. Aucun secrétaire n'avait été nommé, ce qui s'explique assez par les circonstances que nous avons expliquées, qui ont fait voir que l'expérience n'avait pas présidé aux préparatifs de la solennité.

Les orateurs furent CAMPBELL SWEENEY, écuyer, avocat, B. C. A. GUGY, écuyer, M. P. P., ADAM THOM, écuyer, avocat, et plusieurs autres. Nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs incessamment la traduction de ces discours, et nous les accompagnons, sans doute, de quelques remarques. Nous n'osons nous prononcer d'avance sur celui de Mr. Guky, que nous avons entendu désapprouver hautement tant sur le *husting* que sur la place, et que quelques uns de nos confrères ont déjà traité très sévèrement. Nous sommes alligés qu'un aussi beau talent se soit laissé entraîner par quelque ressentiment personnel et qu'il se soit éloigné aussi ouvertement du but de l'assemblée, comme de la nature des résolutions: dans toute son oraison il y a eu plus de l'homme que du citoyen. Cependant quelques uns de nos amis nous ont assuré qu'on s'était mépris sur le sens du discours de Mr. Guky, et c'est pourquoi nous attendons sa publication.

Les résolutions suivantes ont été lues et adoptées:

Proposé par W. RITCHIE, écuyer, et secondé par JOHN JONES, aîné, éc. : Résolu 1e. Que tous citoyens ont un droit égal à la protection du gouvernement, lequel droit consiste non seulement dans la suppression et la punition des désordres, mais dans l'emploi de moyens suffisants pour prévenir et empêcher que l'on commette les crimes dont l'état social peut être menacé, et que par les machinations d'une faction désorganisée et révolutionnaire en cette province, agissant partie par les moyens de la turbulence et de l'excitation d'assemblées publiques, où les discours les plus inflammatoires sont prononcés, partie au moyen d'une presse licencieuse qui sème le scandale et la sédition dans la province, les passions publiques ont été excitées, les fondations de l'ordre moral et social ont été ébranlées, le gouvernement a été jeté dans le mépris et la liaison entre cette province et la mère patrie a été menacée d'être détruite.

Proposé par GEORGE AULD, éc., et secondé par H. L. BOUTH, éc. : Résolu 2e. Que cette assemblée voit avec alarme que la prérogative de la couronne a été pervertie, de propos délibéré, par la nomination à des places de confiance et de responsabilité, d'avocats de séditions et d'ennemis de la constitution actuelle de cette province, et que le présent état d'excitation a été promu et encouragé par la conduite peu judicieuse et les tentatives inutiles de conciliation du gouvernement.

Proposé par HENRY GRIFFIN, écuyer, et secondé par CHARLES PENNER, écuyer : Résolu 3e. Que comme les efforts d'individus privés seraient parfaitement insuffisants pour s'opposer aux maux graves qui menacent maintenant l'ordre et la paix publiques, et comme ces maux ne peuvent être efficacement prévus sans la coopération active, zélée et persévérante de tout bon sujet, laquelle co-opération pour être efficace doit être le résultat d'une union régulière et systématique d'individus, cette assemblée croit qu'il est avantageux que la partie loyale et bien disposée de la société se forme en association dans ses quartiers respectifs, afin d'être organisée et de marcher tous de concert, en cas de nécessité pressante; que les diverses associations nomment leurs comités respectifs parmi leur membres résidents, auxquels comités seront confiés l'organisation et la conduite locales, et qu'un sous-comité, consistant en deux membres de chaque quartier s'assemble pour concevoir un système général de mesures à suivre dans le cas de troubles dans la ville.

Proposé par JOHN M. TOBIN, éc., et secondé par JAMES LOGAN, éc. : Résolu 4. Que cette assemblée est persuadée qu'il n'y a aucune cause substantielle de crainte d'un rébellion, suivie de succès contre le gouvernement britannique par la masse de nos co-sujets d'origine française, quoique l'on emploie toute l'activité et la persévérance possibles pour créer des troubles et de la sédition. Mais convaincue que c'est le devoir de tout bon sujet de détruire l'influence pernicieuse de cette activité et de cette persévérance et de l'arrêter, cette assemblée invite tous ses concitoyens, dans toute la province, à s'organiser en associations locales, comme étant le moyen le plus efficace d'assurer l'ordre public, la protection de la vie, de la propriété et le maintien de la liaison heureuse qui existe entre cette province et l'Empire Britannique.

Proposé par JAMES HOLMES, écuyer, et secondé par ROBERT ARMOUR, écuyer : Résolu 5. Que cette assemblée saisit l'occasion présente de déclarer son opposition à l'application du principe électif au conseil législatif de cette province et de réitérer les demandes des habitants du Bas-Canada d'origine britannique, pour l'abolition de la tenure féodale et l'établissement d'un système efficace d'enregistrement et d'hypothèques, dont le manque a non seulement retardé la population et l'amélioration de leur province, mais l'a rendu remarquable pour son état arriéré, comparé à notre sœur province.

Proposé par Mr. M'GINN, et secondé par Mr. CHARLES : Résolu 6. Que les habitants Irlandais de cette ville expriment ici l'horreur sans bornes qu'ils éprouvent pour les basses et viles tentatives faites pour les entrainer dans le parti révolutionnaire, dont ils considèrent les vues comme hostiles à tout bon gouvernement, à la sûreté et au bien-être de cette province, et en même temps déclarent qu'ils sont prêts s'il le faut, à repousser par la force, des hommes que toutes leurs actions prouvent être leurs ennemis et ceux de tous leurs compatriotes en général.

Après la séance terminée, toute l'assemblée s'est formée en cortège pour la marche générale. Les quartiers St. Laurent et St. Louis étaient en tête et tous les autres suivaient, sous le commandement du capitaine DYER. On a descendu la Grande Rue St. Jacques; ensuite, la rue M'Gill; on a pris la rue Notre Dame, jusqu'à la rue St. François Xavier, à cause des embarras qui existaient dans le bout de la rue St. Paul; en descendant la rue St. François Xavier on est arrivé à la rue St. Paul, qu'on a suivi jusqu'aux bureaux de l'honorable M'Gill, où l'on a poussé trois *hourras*; devant la maison de l'honorable Moffat, les mêmes cris ont été proférés; on a suivi jusqu'à la rue où se trouve la maison en ruines de l'ancien hôtel américain; on descendit cette rue jusqu'au quai et l'on se porta aux casernes, devant lesquelles on fit front. On salua les braves soldats britanniques des acclamations les plus énergiques: La garde était sous les armes, toutes les fenêtres étaient garnies de militaires, qui témoignaient de leur enthousiastique admiration; on remonta ensuite la petite rue qui conduit près les casernes à la Place Dalhousie. On passa

devant la maison où se trouvent les officiers et là on fit encore ralentir les échos des *hourras* les mieux nourris. On remonta ensuite la rue Notre Dame. Le corps de garde du Marché Neuf était sous les armes et eut sa part des salutations. Ce fut là qu'on put se faire une idée de la quantité de monde qu'on trouvait assemblée: il avait été impossible de tenir l'ordre, en sorte qu'on était plus de 12 et 15 personnes de front, tenant tout la largeur de la rue; cependant la tête de la colonne était au marché qu'on voyait encore l'arrière garde monter la rue qui conduit derrière les casernes à la Place Dalhousie. Ce fait nous a été affirmé par tous les cavaliers, qui étaient à même de distinguer beaucoup mieux que les piétons. En passant devant *Joshua Bell*, des sifflets bruyants flétrirent le renégat qui a oublié l'élection du quartier-ouest et ses frères. Sur la Place d'Armes, on s'est séparé. La colonne du faubourg St. Laurent a remonté la rue St. Urbain jusqu'à la rue Lagachetière et est redescendu ensuite le faubourg jusque chez Steller, d'où chacun s'est retiré paisiblement chez soi.

Pas une querelle, pas un outrage n'a signalé ce jour néfaste; l'harmonie la plus parfaite régnait entre tous ces hommes. Il y avait beaucoup de Canadiens et il est assez à regretter que l'un des orateurs n'ait point pris la parole en Français, car on ne manquera pas de leur dire que cette assemblée était entièrement dans l'intérêt Breton; tandis qu'elle était dans l'intérêt de toutes les origines, qu'elle ne tendait qu'à l'ordre public, et que sans l'ordre public nos braves ouvriers Canadiens ne peuvent espérer de soutenir leurs familles dans les rigueurs de l'hiver.

Nous devons rapporter un trait qui prouvera combien tous ces hommes, qu'on désigne comme ennemis des Canadiens, savent comprendre et vénérer tout ce qui pratique la vertu. Le respectable Mr. PAPINEAU père était sur les marches de la boutique du coiffeur Leclair, rue Notre-Dame, et regardait passer cette foule; nous nous retournâmes et nous dîmes aux Bretons qui nous entouraient: "Voilà l'homme le plus vénérable et le plus raisonnable du pays: c'est Mr. Papineau père!" Ces hommes, qui vouent Papineau fils l'infamie que ses crimes méritent, répondirent tous: "Oh! oui! c'est un homme respectable! et il doit avoir honte de son fils!"

Qu'on n'infère point de ce que nous venons de dire que les amis de l'ordre sont déunis; la séance de lundi prouve au contraire qu'ils se tiennent plus que jamais attachés à tout ce qui peut contribuer à assurer la paix publique. Ils ont prouvé qu'ils ne tenaient point à des considérations méticuleuses, alors que la sûreté commune réclamait leur présence. Arrive le jour du danger et alors on les verra dix fois plus nombreux; car ceux qui ont quelque chose se joindront à leur phalange et le dernier des ouvriers n'a rien à gagner en plongeant son pays dans un bouleversement qui détruirait le peu de commerce qu'on fait maintenant.

ASSEMBLÉE DES CINQ COMTES:—Il paraît que cette assemblée, dont nos révolutionnaires faisaient tant de récits, qu'ils regardaient comme leur coup de parti, qu'ils pensaient devoir se terminer par une déclaration d'indépendance, s'est réduite à ce que nous avions prévu: une seconde scène des sottises de Lac des Deux Montagnes; un acte de trahison, dans lequel l'adroit Papineau ne se met pas en révolte ouverte avec le gouvernement, parcequ'il est trop lâche pour le faire, et dont il tirera sa tête par des subtilités d'avocats, si jamais l'exécuteur se décide à la faire arrêter. Plusieurs des admirateurs de Papineau étaient assez fous pour croire qu'il allait se poser en nouveau Washington, et qu'au milieu de l'ardeur agitative il braverait la mitraille britannique! Ce pauvre Papineau aurait bien la volonté de se faire croire le libérateur du Canada, mais le cœur lui manque alors qu'il calcule les conséquences d'une semblable démarche. Il fait tout pour pousser les autres à la révolte; mais il a soin de se tenir sur la réserve. Les rapports prétendent que 5000 hommes, dont une centaine armés, assistaient à cette manifestation de rébellion; 5000 hommes sont beaucoup dans les circonstances où nous nous trouvons, et si l'on considère combien nos exaltés mentent, il faut croire qu'il n'y en avait pas moitié; une personne que nous avons vu, s'effrait à donner son affidavit, qu'il n'y avait pas 300 personnes tandis que Papineau hurlait son agitation désespérée. Mais y eut-il eu réellement 5000 hommes, que serait-ce pour le comté de Verchères, qui compte 12,319 âmes, pour le comté de Rouville, qui en compte 18,125, pour le comté de Chambly qui en compte 15,483, pour le comté de Richelieu qui en compte 16,149 et pour le comté de St. Hyacinthe qui en compte 15,366. Voilà, si Barème est juste, 77,432 âmes qui n'en peuvent fournir que 5000; pas même un quinzième! Papineau ne peut donc plus se vanter d'avoir une majorité; il n'est donc plus que l'écho des opinions d'une faction, que le chef d'une faction! mais ses menées n'en sont que plus criminelles, car ce n'est que pour lui seul qu'il agit, et lorsque l'exécuteur aura mis la main sur ce branlon de discorde, il est hors de doute que la paix se rétablira. Passe le ciel que nos vœux soient exaucés: avec l'arrestation d'une vingtaine de factieux, tout sera terminé, la *fièvre* sera finie et l'on pourra tirer le rideau sur les horreurs du drama qu'un ambitieux veut faire jouer.

TABLEAUX D'EGLISES:—Nous croyons rendre un véritable service à nos dignes ecclésiastiques et à tous nos habitants, désireux d'orner leur paroisses de tableaux saints, en leur recommandant l'annonce de la vente des peintures importées de France par Mr. HENRY VASSEUR. Nous avons vu ces ouvrages et nous pouvons dire qu'ils sont dignes de figurer dans nos temples, comme aussi qu'ils sont d'une touche habile. En écrivant de suite à Québec on pourra traiter, ou en charger quelqu'un à Penanc qui aura lieu on sera certain de faire des marchés avantageux, Mr. Vasseur repartant pour l'Europe et devant terminer toutes ses affaires en Canada sous un dixaine de jours.

RECLAMATION AU LORD GOSFORD.—Nous devons attirer l'attention de l'exécuteur sur les inconveniences signalés par la correspondance des Trois-Rivières signée *Un Plaidier*, que nous publions aujourd'hui. Ce n'est pas dans ce seul district qu'existe l'inertie dont on se plaint parmi les magistrats et dont le public souffre beaucoup. Il nous semble qu'en examinant la liste des juges de paix existants, en se faisant rendre compte de ceux qui se sont qualifiés, il sera facile à Son Excellence de réparer un préjudice dont le peuple souffre plus que tout autre, et que de nouvelles nominations viendront donner une nouvelle vigueur à cette sorte de magistrature si utile. Nous sommes persuadés qu'en signalant au Lord Gosford quelque bien à faire, nous rencontrerons ses sympathies, et nous remercions notre correspondant de nous avoir mis à même de seconder les vues bienveillantes de l'administration de cette province.

PROCES POLITIQUE:—Lorsque des misérables conspirent ouvertement contre le gouvernement, qu'ils appellent le peuple à la désobéissance des lois, à la révolte contre l'autorité établie, à la résistance armée, et que l'administration les laisse faire, il n'est pas étonnant qu'ils poussent l'impudence jusqu'à vouloir imposer silence à ceux qui, armés du courage d'une bonne conscience, leur reprochent énergiquement leur trahison. Nous étions éloignés cependant de penser qu'ils oseraient s'exposer dans une lutte où bien certainement ils doivent succomber.

Voici le billet que nous avons reçu par la poste de lundi dernier:

Montréal, 21 octobre, 1837.

MONSIEUR,  
M. Antoine Merizzi nous a chargé de vous demander réparation de la calomnie publiée contre lui dans votre journal, numéro du 20 septembre écoulé. Cette réparation devra être faite par une rétractation formelle et explicite de l'injure, par la même voie qui a servi à répandre le venin. Veuillez donc nous informer si vous entendez faire l'apologie pure et simple requise, ou si vous préférez soumettre à la décision du tribunal compétent, ce que regarde comme une diffamation, de votre part, de son caractère privé, le client que représente.

Vos etc. etc. PERRAULT & OUMET, Avocats.

M. H. Leblanc de Mareonny, "Editeur" et "Chef" du journal "Le Populaire," etc. }  
Comme nous ne voulons pas nous souiller jusqu'à entrer en explications avec des traités à leur Reine et à leur patrie, nous ne répondons ni au sieur Antoine Merizzi, lieutenant de milice, destitué par le gouvernement de Sa Majesté, ni à Ovide Perrault, membre de ce corps illégal qui s'intitule *comité central permanent* de Montréal, ni à André Oumet, faisant partie de la même bande, Président de la société révolutionnaire des *fils de la liberté*; nous réservant de nous soumettre à la justice du pays, quand il y aura lieu.

DES INJURES:—Les injures sont souvent la ressource instinctive des misérables, pour abaisser les hommes de biens à leur propre niveau. Voilà pourquoi la *Minerve* est si prodigue de cette graine dans notre province.

MARIAGES.

A St. Eustache, Mr. Joseph Leclair de Blainville, à demoiselle Angelique, fille de Mr. Pierre Filion de St. Eustache.

DECES.

En cette ville, le 7 courant, Jean-Baptiste Calixte, âgé de 15 mois, dernier fils de Mr. Jean Baptiste Giroux, marchand épiciier.

ANNONCES.

MAZOURKAS.

MR. A. ADAMS informe les dames et messieurs qui étaient présents aux parties de mazourkas l'hiver dernier, qu'ils seront OUVERTS de NOUVEAU, MERCREDI, le 25 du courant.

TABLEAUX D'EGLISES A VENDRE.

Le soussigné offre en vente, à des prix très bas, la collection de TABLEAUX D'EGLISES ci-dessous détaillée, importée par Mr. HENRY VASSEUR, de Paris:—

Toutes espèces de facilités seront accordées aux acquéreurs pour les paiements. La vente aura lieu dans dix à douze jours à l'encan; mais on pourra traiter à l'amiable avant.

G. D. BALZARETTI, Encanteur à Québec. mq-86

SERA vendu, aux magasins de MM. ATKINSON & Co. MARDI prochain, le 31 du courant, 26 ballots et caisses de papier à imprimer et à envelopper

A VENDRE.—30 barrils de POMMES FAMEUSES du premier choix. S'adresser à GEORGE PLATT, Coleau Baron. m-85

A VENDRE et possession donnée au premier de mai prochain, la maison qu'occupe le soussigné, à l'encoignure des rues St. Bonaventure et St. Michel près du marché au foie de cette cité.

NOUVELLEMENT Reçu et à Vendre:— Quelques caisses de SHERRY en bouteilles, d'une qualité très supérieure. BLACKWOOD, ERMATINGER ET CIE. m-84

RECU TOUT NOUVELLEMENT ET A VENDRE:— Thés Twankay, Ris, Sucre des Indes Orientales, Bouchons de Liège pour Vins, Couperose, Empois de Londres, etc. BLACKWOOD, ERMATINGER ET CIE. m-84

COUVERTURES DE MERINOS DAMASSE POUR TABLE.—Une caisse nouvellement reçue à vendre. —Aussi,— Couvertures de laine et de coton pour table, nappes de toile ouvrée, et tapis de drap pour tables, de toutes largeurs et de toutes qualités; toile pour taies d'oreillers, cotons carottés et barrés, mousselines, etc.

GRILLES A CHARBON—A VENDRE par WILLIAM WILSON, Chez Messrs. KNOX, MACK & CIE. mj-83

AVIS.—PIERRE LUKIN, Ecuyer, s'étant retiré à la Campagne pour l'avantage de sa santé, son Notariat est transporté à celui du soussigné, L. S. MARTIN, N. P. Rue Notre-Dame. bs-83

ACADEMIE D'ESCRIME.

MR. HURRY annonce au public qu'il continue à donner des Leçons D'ARMES dans son domicile, Grande Rue du Faubourg St. Laurent. Ancien Maître d'Armes dans les régiments Français, il se croit suffisamment qualifié pour démontrer tout ce qui tient à cette branche d'éducation.

AVIS.—La société ci-devant existante sous les noms et raisons de THOMPSON et PARRY, Architectes, est DISSOUE à compter de ce jour.

H. B. PARRY, ARCHITECTE, ETC. BUREAU, bâtisses du Herald, rue St. Gabriel. mq-83

H. B. PARRY, ARCHITECTE ET SURINTENDANT.

EN annonçant la dissolution de société avec Mr. THOMPSON, prends la liberté d'informer respectueusement ses amis et le public, que son bureau a été transporté dans les bâtisses du Herald, rue St. Gabriel, où les messieurs, qui voudront faire bâtir, pourront se procurer des Plans et Dévis, et aussi les Détails dessinés et lavés pour l'achèvement de toutes sortes d'édifices.

250 BARIQUES DE POUDRE A TIRER commune marquée F. 100 barriques de do do double do do. 30 barriques de do do DE CANISTRE. A vendre par, MACDONNELL, HOLMES et Cie. h-82

200 SACS DE SUCRE DES INDES ORIENTALES A vendre par, MACDONNELL, HOLMES et Cie. h-82

SOULIERS DE GOMME DES INDES. A VENDRE AU MAGASIN DE SOULIERS ET DE BOTTES DE ALEXANDER BELL. Vis-à-vis les bâtisses de la Congrégation, rue Notre-Dame. 231-Montréal 13 octobre 1837. mq-81.

A VENDRE PAR ENCAN, si on n'en dispose pas à vente privée, le DIX-NEUF du courant, de trois à cinq mille pièces de PLANCHES et MARDIERS de SAISON, dans la cour qui joint la maison maintenant occupée par Mr. Bourne, presque vis-à-vis le Théâtre, rue St. Paul.

VERRENERIE COUPEE TRES RICHE. Les soussignés ont reçus nouvellement un large assortiment de VERRERIE richement COUPEE qu'ils offrent en vente à leurs prix modérés accoutumés. THOMAS M'ADAM et cie. 232-Montréal 16 octobre 1837. m-82.

MADAME CORNER informe respectueusement le public, qu'elle a commencé à pratiquer comme SAGE FEMME en cette ville. Ayant pratiqué durant plusieurs années à Edimbourg, et ayant eu un Diplôme de JOHN THATCHER, M. D. Membre-associé du Collège Royal des Physiiciens, à Edimbourg, elle espère obtenir une part du patronage.

POELES ET TUYAUX, FERBLANTERIE, QUINCAILLERIE PEINTURES, HUILE, &c.—Lesaffaires ci-devant conduites par J. WHITE, rue St. Paul, presque vis-à-vis l'Hôtel de Rasco, seront à l'avenir continuées par M. WHITE. Tous les ordres seront reçus avec reconnaissance et exécutés avec ponctualité et à très court délai, pour de l'argent comptant seulement. 217-Montréal, 22 septembre, 1837. hs-72

LES Soussignés offrent en vente:— Cassonnade blanche en boucauts, tierces et barils, Esprit de la Jamaïque, d'une odeur agréable et forte, Rum des Iles sous le vent, fort de 250 à 250 Melasse pesante de grenade Huile de Loup-marin pâle Huile de lin bouillie en tonnes et en barils Eau de vin de cognac en tonnes Piment —Aussi:— Lard PRIME MESS et CARGO Beef PRIME MESS et CARGO J. W. DUNSCOMB et Cie. 211-Montréal 18 septembre 1837. mz-70

ATTENTION. J'AVERTIS le public de ne rien avancer, en mon nom, à Marie Angélique Beauchamps, ma femme, qui a quitté ma maison sans aucune cause légitime. ETIENNE LAVICTOIRE. 228-Montréal 9 Octobre 1837. mj. 79.

EDUCATION. MR. PRE. MURCIANI D'ALBINI, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a l'intention d'ouvrir une CLASSE FRANCAISE, rue St. Charles Borromée, No. 27, dans laquelle seront enseignés les principes les plus approuvés de la langue française.

HOTEL ET RESTAURANT FRANCAIS A NEW-YORK. LE ROCHER DE CANCALE, TENU PAR CLAUDE BROYER, Broad-Way, AU COIN DE REED Street. C'EST la Maison, où l'on parle français et anglais, est tenue par un ancien SOLDAT DE LA GARDE, qui a fait toutes les campagnes de la république et de l'empire, et qui a été cuisinier de S. M. l'Empereur NAPOLEON, pendant son séjour à l'ILE D'ELBE.

MUSIQUE. MR. MOLT, a l'honneur d'informer les Dames et les Messieurs de Montréal, qu'il a pris sa résidence en cette ville et qu'il leur offre, le plus respectueusement, ses services comme MAITRE DE FORTE-PIANO, D'ORGUE et de VIOLON; Maître de CHANT et maître de BASSE-CONTINUE.

AVIS. FEUSAMUEL NEILSON, de la ville de Québec, imprimeur-libraire-papetier, ayant fait donation de tous ses biens au soussigné pour lui et ses sœurs et frères, l'établissement qui était conduit ci-devant par le dit SAMUEL NEILSON, continuera de l'être au nom du soussigné, jusqu'à nouvel avis, par son pere JOHN NEILSON comme fondé de pouvoirs du soussigné et comme légalement autorisé pour les intéressés; et toutes personnes ayant des demandes à former contre le dit SAMUEL NEILSON, sont par les présentes notifiées de les présenter en forme authentique, sans délai; toutes personnes qui doivent au dit SAMUEL NEILSON, ou à la ci-devant société de NEILSON & COWAN, sont requises de payer au dit JOHN NEILSON, qui est dûment autorisé à donner quittance. 167-Québec, 24 uillet 1837. WILLIAM NEILSON. mj-50

AGENT COMPTABLE POUR LES TERRES. Le soussigné à l'honneur d'informer qu'ayant aussi commencé la première des branches ci-dessus, il invite respectueusement les individus qui ont des terres à VENDRE ou à LOUER de les placer entre ses mains.

JAMES COURT. Rue St. Joseph (près du quai) m-58. 189-Montréal 31 Août 1837.

A VENDRE. Une belle maison nouvellement bâtie, avec écuries remises et autres bâtiments séparés; cour et très beau jardin, garni d'arbres fruitiers en plein rapport. Cette propriété est située sur l'une des plus magnifiques expositions de la Côte à Barron, et à vue sur toute la ville. Le titre est incontestable, et les conditions sont très avantageuses. S'adresser pour en traiter au soussigné, A. REGNIER. Rue Notre Dame, maison Murphy. mj-48

A VENDRE. 120 ACTIONS dans la BANQUE DU PEUPLE. Un escompte libéral sera fait sur le montant des £800 déjà payés. £700 restent à payer à la première demande. S'adresser au soussigné, ALEXIS BENOIT. 76-Montréal, 7 juin, 1837. mj-26

A VENDRE, par les Soussignés:— Fer Anglais en barre, fer blanc, bèches, pelles, poêles à frire, Plomb en feuilles, en barres et en lingots, et poudre à tirer, Blanc de plomb de la meilleure qualité, peinture blanche et verte, Ocre, blanc de cerus, mine de plomb, mastique, Vitres pour fenêtres, huile de lin double bouillie et non bouillie, Ficelle, fil à souliers, pierre bleue et empois, Vin de Porto supérieur en tonnes, Grilles et demi-grilles à charbon assorties, Toiles peintes de magasin, pour couvrir les marchandises, —ET,— Chaines et ancras, à patentes et éprouvés d'Acraman, pour vaisseaux de 20 jusqu'à 30 tonneaux, Drisses à voile en fer, chaines à cages. GOLDSWORTHY ET WURTELE, Rue Lemoine. mz-47

A LOUER et possession donnée immédiatement, UNE MAISON en bois à un étage, située sur la Rue St. Dominique, vis-à-vis la propriété de Mr. SCOTT, perc. Il y a une belle Cave, grande Cour et Batiment. Pour les conditions s'adresser à Mr. FRANCOIS M. CHEVALIER DE LORMIER, Père, Faubourg St. Antoine, Grande Rue. 144-Montréal, 19 juillet, 1837. mj-44

A VENDRE. 150 ACTIONS dans le bateau à vapeur le PATRIOTE CANADIEN. UN ENTREPRENEUR qui se chargeait de bâtir une MAISON en pierre ou en bois, pourra prendre des arrangements très avantageux pour l'acquisition des dites parts. S'adresser au bureau du POPULAIRE. 168-Montréal. 2 août, 1837. mj-50

A LOUER:—A commencer du premier d'Octobre prochain, la MAISON maintenant occupée par Mrs. EDMONDS, faubourg de Québec. S'adresser à D. M'QUEEN, Rue St. Paul. bj-71

L'ALLIANCE. ASSURANCE BRITANNIQUE ET ETRANGERE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU, COMPAGNIE DE LONDRES, CAPITAL CINQ MILLIONS STERLING. ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DE FEU. ASSURANCE SUR LA VIE. Par la dite Compagnie, au bureau du soussigné, Agent à Montréal. 6-Montréal, 10 avril, 1837. C. TAIT m h-1

A LOUER.—Une MAISON DE PIERRE, avec grande Cour et belles dépendances, sur la rue des Fortifications, entre la maison de Mr. Ross et celle occupée par le Dr. Sewell. S'adresser à Mr. Bender, avocat. 5 Juillet.

MAISON DE PENSION. UN FAMILLE CANADIENNE désirerait prendre deux personnes en pension à des prix modérés. S'adresser au bureau du Populaire. 169-Montréal, 4 août, 1837. mj-51

CONDITIONS DU POPULAIRE. Ce journal se publie trois fois la semaine: les LUNDI, les MERCREDI et les VENDREDI, à CINQ heures de l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de VINGT CHELINS par année, payables par semestres; non compris les frais de poste. Les souscriptions ne sont pas reçues pour moins de six mois. Ceux qui veulent discontinuer doivent en donner avis, par écrit, au mois avant l'expiration du semestre.

PRIX DES ANNONCES: Six lignes et au-dessous, 1er insertion, . . . . . 2s. 6d. Chaque insertion subséquente, . . . . . 7d. Dix lignes et au-dessous, 1er insertion, . . . . . 3s. 4d. Chaque insertion subséquente, . . . . . 10d. Au-dessus de dix lignes: 1er insertion, par ligne, . . . . . 4d. Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . . . 1d. Les annonces se publient tant qu'on ne donne pas ordre de discontinuer, chaque fois que le nombre d'insertions qu'on requiert n'est point exprimé sur l'ordre. Le BUREAU DU POPULAIRE est établi rue ST NICOLAS, la seconde rue derrière la Banque du Peuple, maison de Mr. GRAVELLE, ancien établissement du Canadian Courant. On y trouve l'éditeur depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures après-midi. Les correspondances doivent être adressées, et toutes réclamations faites, franc de port, à H. LEBLANC de MARCONNAY, éditeur du Populaire. Les abonnements sont reçus, les ordres et les lettres, peuvent être laissés à la Librairie Canadienne de C. P. LEPROHON, rue Notre Dame, à côté de la Congrégation.